الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية و الصيد البحري
Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries

CABINET
COMMUNICATION AND INFORMATION CELL

الديوان
خلية الإعلام و الاتصال

Press review

مجلة الصحـــافة



https://madr.gov.dz

Concil of Ministers Latest Decisions

وكالة الأنباء الجزائرية
ALGÉRIE PRESSE SERVICE
mardi 10 novembre 2026 18:37

Agriculture

Les décisions du président de la République constituent une feuille de route pour l'instauration d'un système agricole national plus Performant



ALGER - Des experts en économie et en agriculture ont salué, mardi, l'importance des décisions et orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres consacrée au secteur de l'agriculture, soulignant qu'elles constituent une "feuille de route" pour le développement de l'agriculture, à même d'instaurer un système performant et moderne, capable de renforcer les capacités de production nationale et de consolider la sécurité alimentaire.

Dans une déclaration à l'APS, des experts ont mis en avant l'importance de la décision portant sur le renforcement des structures locales du secteur, le développement du système de recensement et de numérisation, l'amélioration de l'exploitation du foncier agricole et de l'organisation du marché, ainsi que la révision du fonctionnement et de la gestion des entreprises publiques relevant du secteur.

Lors de cette réunion, le président de la République a émis une série de décisions, d'instructions et d'orientations, notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, en vue d'assurer une plus grande transparence et un recensement moderne et plus précis, la lutte contre toutes les formes de rétention des productions agricoles par les agriculteurs et l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail.

Il a également ordonné l'élaboration d'un plan de répartition des tâches du secteur de la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et celui des forêts à un secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, chargé des forêts.

A ce propos, l'expert en développement économique, M. Abderrahmane Hadef, a indiqué que les décisions du Conseil des ministres constituent une "feuille de route à dimensions organisationnelle, économique et opérationnelle", permettant de faire évoluer le secteur d'une approche centrée sur le soutien à l'activité agricole vers un système de production intégré fondé sur la valorisation des ressources et la création de la valeur ajoutée.

Il a également mis en avant l'importance du développement des filières stratégiques, à travers une meilleure organisation et gestion, notant que l'orientation visant à créer un office dédié aux légumes secs, les céréales continuant à relever de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), permettra d'améliorer les mécanismes de collecte, de stockage et de commercialisation de ces produits, tout en renforçant la production de protéines végétales.

De son côté, l'expert agricole Ahmed Malha a fait observer que l'intérêt accordé par les autorités publiques au secteur agricole reflète la prise de conscience de son importance en tant que "pilier fondamental de l'économie nationale et élément central dans la réalisation de la sécurité alimentaire, laquelle est étroitement liée à la souveraineté nationale ainsi qu'à la stabilité socioéconomique".

La consécration d'une réunion du Conseil des ministres à ce secteur se veut, ajoute-t-il, "une étape importante", au regard de la complexité de l'activité agricole et de ses liens avec plusieurs secteurs, précisant que la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises relevant du secteur de l'agriculture, ainsi que la pertinence de leurs rôles, conformément aux instructions du président de la République, représente une opportunité pour évaluer leurs performances et leur contribution à l'accompagnement des agriculteurs et au soutien de la production nationale.

M. Malha a également souligné le rôle des structures de base du secteur, à savoir les directions, les subdivisions, les délégations et les chambres agricoles, ainsi que l'importance de "les doter de ressources humaines qualifiées, notamment des ingénieurs agronomes et des vétérinaires, en sus des moyens matériels et techniques leur permettant de suivre l'activité agricole sur le terrain".

Pour sa part, l'expert agricole Lala Boukhalfa a salué les conclusions du Conseil des ministres, estimant que la restructuration du secteur revêt une importance particulière à la lumière des défis liés aux changements climatiques et aux fluctuations géopolitiques internationales.

Il a, en outre, salué la décision du président de la République d'élaborer un plan de répartition des tâches pour les secteurs de la pêche et des forêts, ce qui permettra de donner un nouvel élan aux efforts en cours en faveur de la richesse forestière nationale, de faire progresser le projet de réhabilitation du barrage vert, tout en améliorant l'efficacité du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien Indépendant
Page: 05

RÉFORME AGRICOLE

Recensement, mécanisation et valorisation des terres au cœur des priorités

La question agricole ne se résume plus à l'augmentation des surfaces cultivées ou à la hausse des volumes de production. Elle pose désormais celle de l'organisation des filières, de la connaissance précise du potentiel national et de la capacité à exploiter pleinement les ressources disponibles. Derrière les nouvelles orientations annoncées en Conseil des ministres se dessine ainsi une ambition plus large : faire passer l'agriculture algérienne à une nouvelle étape de son développement, fondée sur la performance, la modernisation et une meilleure maîtrise des marchés.

Pour Mustapha Benaoui, expert agronome et ancien cadre au ministère de l'Agriculture, le véritable enjeu est de passer d'une gestion administrative du secteur à une approche davantage tournée vers les résultats. «Nous devons d'abord savoir exactement ce que nous avons, ce que nous produisons, ce que nous consommons et ce que nous sommes capables de produire davantage. Sans cette connaissance, il est difficile de construire une politique agricole cohérente et d'anticiper les besoins du pays», souligne-t-il. Invité hier de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, il a notamment insisté sur la nécessité de revoir l'architecture institutionnelle du secteur. La décision du président de la République de confier les questions forestières à un secrétaire d'État et de désigner un ministre délégué chargé de la Pêche répond, selon lui, à une exigence de spécialisation et d'efficacité. «L'agriculture est un domaine extrêmement vaste. Elle englobe près de 24 filières de production, mais aussi des activités qui nécessitent une expertise et un suivi particuliers. La pêche concerne un littoral de près de 1 200 à 1 300 kilomètres, tandis que le patrimoine forestier représente environ 4,5 millions d'hectares. Il est donc logique de répartir les responsabilités pour permettre à chaque domaine de bénéficier d'une attention plus soutenue», explique-t-il. Cette réorganisation ne prendra toutefois tout son sens que si elle s'accompagne d'une meilleure connaissance des réalités agricoles dans les différentes régions du pays. C'est précisément l'intérêt du recensement et de la création d'un service statistique au sein des structures agricoles des wilayas. Pour Mustapha Benaoui, l'absence de données actualisées constitue l'un des principaux obstacles à la planification. «On ne peut pas continuer à prendre des décisions sur la base de chiffres qui ne correspondent plus à la situation réelle. Les territoires évoluent, les exploitations changent de spécialisation et de nouvelles productions apparaissent. Il faut donc disposer d'informations fiables, régulièrement actualisées et directement issues du terrain», plaide-t-il. L'expert cite le cas de Naâma, dont la vocation agricole ne se limite plus à l'élevage et au pastoralisme. La wilaya a progressivement développé d'autres cultures, avec des rendements de pomme de terre pouvant atteindre 500 quintaux à l'hectare. El Oued illustre également cette transformation territoriale, puisque cette région assure à elle seule près de 38% des besoins nationaux en pomme de terre. «Ces exemples montrent que les potentialités agricoles ne sont pas figées. Une région peut développer de nouvelles productions dès lors que les conditions techniques, hydriques et économiques le permettent. Encore faut-il que les statistiques suivent cette évolution pour que les politiques publiques soient adaptées», fait-il observer. L'importance de cette connaissance du terrain se mesure aussi au poids économique de l'agriculture. Le secteur représente près de 15% du produit intérieur brut, assure l'emploi d'environ deux millions de personnes et génère une richesse estimée à 38 milliards de dollars par an. Des performances qui, aux yeux de l'agronome, pourraient être renforcées par une meilleure exploitation des ressources foncières existantes. C'est notamment le cas des terres laissées en jachère. Sur les quelque 8,5 millions d'hectares de surface agricole utile recensés en Algérie, près de 3,2 millions ne sont pas exploités chaque année. Une situation que Mustapha Benaoui juge difficilement compatible avec les ambitions nationales en matière de sécurité alimentaire.

«Nous avons un potentiel de production qui reste sous-utilisé. Une proportion de 36% de terres en jachère est considérable, surtout lorsqu'on la compare aux taux généralement observés dans d'autres pays, qui se situent entre 6 et 10%. Il faut comprendre pourquoi ces terres ne sont pas cultivées et mettre en place les moyens nécessaires pour les réintégrer dans le circuit productif», insiste-t-il. Il rappelle, à ce propos, que la législation encadrant la concession des terres agricoles prévoit des dispositions en cas de non-exploitation. «L'article 29 de la loi 10-03 permet notamment d'envisager la résiliation lorsque les terres concédées font l'objet d'un abandon total ou partiel. Le foncier agricole doit être considéré comme un outil de production et non comme une ressource immobilisée», précise-t-il. Mais récupérer les superficies inexploitées ne suffira pas à améliorer durablement la production. Avec seulement 0,2 hectare de surface agricole utile par habitant, l'Algérie ne peut pas compter uniquement sur l'extension des superficies pour répondre à la demande. L'amélioration des rendements devient donc incontournable. «Notre marge de progression réside essentiellement dans la productivité. Il faut moderniser les exploitations, renforcer la mécanisation, développer l'agriculture de précision et généraliser les techniques d'irrigation d'appoint lorsque les conditions le permettent. Il faut également choisir des semences adaptées aux caractéristiques pédoclimatiques de chaque région. On ne peut pas appliquer les mêmes itinéraires techniques partout», souligne l'ancien cadre du ministère de l'Agriculture. Dans cette démarche, il accorde une importance particulière aux coopératives agricoles. Selon lui, le regroupement des producteurs constitue une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les petites et moyennes exploitations pour accéder aux équipements et aux intrants. «Chaque filière doit disposer d'une organisation adaptée à ses spécificités. En confiant les légumineuses à un organisme spécialisé, on peut améliorer le suivi de la production, de la collecte, du stockage et de la distribution. L'OAIC pourra, de son côté, consacrer davantage de moyens à la filière céréalière», estime-t-il.

La question du stockage et de la régulation des marchés demeure, dans ce dispositif, indissociable de celle de la production. Une récolte abondante ne constitue pas nécessairement un avantage si les capacités de conservation sont insuffisantes ou si les circuits de commercialisation ne permettent pas d'absorber les volumes disponibles. À l'inverse, une meilleure anticipation des besoins peut contribuer à limiter les ruptures d'approvisionnement et à mieux programmer les importations. «Il ne suffit pas de produire davantage. Il faut aussi pouvoir conserver, transporter et écouler les produits dans de bonnes conditions. La maîtrise des stocks est fondamentale pour éviter les déséquilibres entre l'offre et la demande. Nous devons disposer d'une visibilité sur les quantités produites et consommées afin de gérer les excédents, d'anticiper les déficits et de déterminer les besoins réels en importations», insiste l'agronome.

Ilhem Tir

L'EXPRESSION
Le Quotidien
Page :

L'UNPA salue les décisions du président de la République

LE SECRÉTAIRE national de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa), Slimane Dribine, a indiqué que les décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune relatives à l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture sont de nature à renforcer la transparence dans la gestion et à améliorer la performance et l'efficacité des structures agricoles. Dribine a expliqué que cette nouvelle organisation permettra un recensement plus précis et moderne des différentes potentialités agricoles. Il a souligné, à cet égard, l'importance majeure de la création d'un service spécialisé dans les statistiques agricoles, chargé de recenser les données liées au nombre d'agriculteurs, au volume de production, à la richesse animale, aux surfaces agricoles et à d'autres indicateurs.

Agricultural economy & Agribusiness

Regional news

El Watan
LA QUOTIDIEN INDÉPENDANT- mercredi 04 octobre 2023
Page :10

PRODUITS AGRICOLES A MASCARA

Les prix sous haute surveillance

● L'objectif est de mieux cerner les écarts entre les tarifs pratiqués à la production et ceux appliqués au consommateur, tout en identifiant les facteurs intervenant dans la chaîne de commercialisation.

La formation des prix des produits agricoles, depuis leur sortie des exploitations jusqu'à leur arrivée sur les étals, fait l'objet d'un examen dans la wilaya de Mascara. L'objectif est de mieux cerner les écarts entre les tarifs pratiqués à la production et ceux appliqués au consommateur, tout en identifiant les facteurs intervenant dans la chaîne de commercialisation. Cette question a été au centre d'une réunion de travail tenue dimanche, sous la présidence du wali, Fouad Aïssi. La rencontre a regroupé les représentants des secteurs du commerce et de l'agriculture ainsi que des responsables des organisations professionnelles agricoles et commerciales. Les échanges ont porté sur les écarts de prix entre la production et la commercialisation, les conditions de distribution et les facteurs intervenant dans la formation des tarifs payés par les consommateurs. L'analyse de ces écarts doit permettre de mieux comprendre la répartition des coûts et le rôle des différents intervenants dans l'acheminement des marchandises vers les marchés. La question des augmentations jugées injustifiées a également été abordée, avec la nécessité d'en examiner les origines à travers les différents circuits de distribution. Parmi les orientations retenues figure le renforcement des échanges entre les secteurs du commerce et de l'agriculture et les représentants des professionnels. Cette coordination doit s'appuyer sur des relevés réguliers des prix afin de disposer d'une vision plus précise de leur évolution, aussi bien au niveau des producteurs que durant les étapes intermédiaires. Le contrôle des circuits de commercialisation constitue un autre volet des recommandations. Il s'agit notamment d'examiner les conditions de distribution et de mieux identifier les facteurs à l'origine des différences tarifaires constatées entre le prix de départ et celui payé par le consommateur.

La réduction des intermédiaires non indispensables figure également parmi les pistes évoquées pour rationaliser les circuits de vente. La disponibilité des produits agricoles et la régularité de l'approvisionnement des marchés ont, par ailleurs, été intégrées aux orientations formulées. Les services concernés sont appelés à disposer de données actualisées sur les prix à la source, afin de faciliter les comparaisons et de repérer les éventuels écarts nécessitant une intervention. Au-delà du relevé des prix sur les marchés, le dispositif envisagé repose ainsi sur une meilleure connaissance des différentes étapes de commercialisation. La collecte d'informations depuis les lieux de production et le contrôle des circuits de distribution constituent les principaux axes retenus pour concilier les intérêts des producteurs et la protection du pouvoir d'achat des consommateurs.

Abdelouahab Souag



PHOTO : DR

Le secteur agricole aspire à aboutir à des prix équitables

El Watan
LA QUOTIDIEN INDÉPENDANT - mercredi 26 octobre 2011

320 TONNES DE POMMES DE TERRE DÉSTOCKÉES À MOSTAGANEM

Déstockage, vente directe et prochaine récolte de 684 hectares... Les pouvoirs publics activent plusieurs leviers pour renforcer l'approvisionnement du marché local et alléger la facture des ménages.

Face aux tensions persistantes sur l'approvisionnement et aux difficultés rencontrées par les consommateurs, les pouvoirs publics passent à l'offensive à Mostaganem. Près de 320 tonnes de pommes de terre, conservées dans des chambres froides agréées, sont progressivement injectées sur le marché local dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac). Une opération destinée à renforcer l'offre et à atténuer la pression sur les prix.

Engagée depuis dimanche 8 novembre à travers plusieurs localités de la wilaya, cette opération est menée en coordination entre les services de la direction du commerce et de la promotion des exportations et ceux de la Direction des services agricoles (DSA). Les quantités mobilisées proviennent des stocks constitués dans le cadre du dispositif de régulation. Cette intervention intervient dans un contexte de fortes tensions sur le marché. Alors que le prix de la pomme de terre est plafonné à 90 DA le kilogramme, les difficultés d'approvisionnement et les dépassements signalés dans certains circuits de commercialisation continuent de peser sur le pouvoir d'achat des ménages.

La disponibilité irrégulière du produit dans certains commerces accentue également les préoccupations des consommateurs.

Pour donner à cette opération toute son efficacité, les autorités ont privilégié des circuits de distribution de proximité, notamment à travers des points de vente directe. La pomme de terre y est proposée entre 60 et 75 DA le kilogramme, soit à des tarifs inférieurs au prix plafond réglementaire. L'objectif est double. Accroître rapidement les quantités disponibles et permettre aux familles de s'approvisionner à des prix plus accessibles, en limitant les intermédiaires susceptibles de renchérir le produit.

DOUBLE LEVIER

Cette intervention sur les stocks devrait être prochainement relayée par l'arrivée d'une nouvelle production locale. Selon les prévisions de la Direction des services agricoles, la campagne de récolte de pommes de terre devrait débuter à partir de la fin novembre et concerner une superficie estimée à 684 hectares. Dans la perspective de faciliter l'écoulement de cette production et de rapprocher les agriculteurs des consommateurs, une trentaine de points de vente ont été retenus pour assurer la commercialisation de la récolte à des prix abordables. Ces espaces seront approvisionnés avec la contribution financière des agriculteurs de la région.

Cette articulation entre déstockage des réserves et commercialisation de la nouvelle récolte constitue un double levier pour améliorer progressivement l'approvisionnement du marché. Elle devrait également contribuer à réduire les tensions observées ces dernières semaines, à condition que les volumes mobilisés atteignent effectivement les circuits de vente et que les prix annoncés soient respectés.

À Mostaganem, l'enjeu dépasse ainsi le seul déstockage des 320 tonnes. La prochaine récolte, conjuguée à l'ouverture de points de vente directe, représente une perspective supplémentaire pour stabiliser le marché et soulager les ménages. La régularité de l'approvisionnement et l'accessibilité réelle des prix resteront toutefois les principaux indicateurs de réussite de ces mesures.

Lakhdar Hagani

SECTEUR DE L'AGRICULTURE À KHENCHELA

Le safran ouvre sa campagne de récolte

Le coup d'envoi de la campagne de récolte du safran pour la saison agricole en cours a été donné hier dans la wilaya de Khenchela, avec des prévisions annonçant une production abondante et de bonne qualité. Les premiers indicateurs laissent entrevoir une productivité supérieure à celle des années précédentes, grâce aux conditions climatiques favorables et à l'expérience acquise par les agriculteurs et les investisseurs engagés dans cette culture, a indiqué Samir Ghodbane, secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran et producteur de safran biologique dans la wilaya.

Évoquant les spécificités de cette culture, M. Ghodbane a expliqué que la cueillette des fleurs doit s'effectuer très tôt le matin, de préférence à la lumière du jour, afin de préserver les qualités de cette épice, également appelée « or rouge ». Elle est suivie de la séparation minutieuse des filaments rouges, ou stigmates, une opération généralement confiée aux femmes rurales.

Les stigmates sont ensuite soumis à un séchage naturel ou mécanique, selon des normes scientifiques et des règles sanitaires strictes, afin de préserver la qualité du produit, sa saveur, sa couleur et ses propriétés nutritionnelles et antioxydantes. Selon le même producteur, les analyses effectuées sur le safran issu des exploitations de Khenchela révèlent une qualité élevée, caractérisée notamment par une teneur en crocine pouvant atteindre 20 %. Ce composé naturel est responsable de la couleur rouge-orangé de cette épice.

UNE FILIÈRE AUX PERSPECTIVES COMMERCIALES

Pratiquée depuis une douzaine d'années dans la wilaya, la culture du safran connaît une expansion notable, portée par les revenus qu'elle peut générer lorsque les producteurs parviennent à écouler toute leur récolte. Le prix du gramme peut atteindre 2000 dinars, a précisé M. Ghodbane. Les producteurs souhaitent désormais élargir les débouchés commerciaux et accéder aux marchés internationaux, en misant notamment sur la modernisation des techniques de traitement et de conditionnement du produit.

Dans cette perspective, le secrétaire général de l'association a appelé à «intégrer la recherche scientifique dans le développement de la filière du safran» et à «faciliter les procédures d'étiquetage et de commercialisation de ce produit, notamment auprès des laboratoires pharmaceutiques, aussi bien au niveau national qu'international». Selon lui, ces mesures permettraient de structurer davantage cette activité, de favoriser la création d'emplois et de contribuer à la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures.

R. Es.

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien indépendant
Page: 09

MÉDÉA

Déstockage de 1 932 t de pommes de terre pour réguler le marché

Face aux enjeux d'approvisionnement du marché en période de soudure, la wilaya de Médéa accélère le déstockage des pommes de terre conservées dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles de large consommation (Syrpalac).

Lancée à partir des chambres froides de la commune d'El Sedraïa, cette opération vise à renforcer l'offre sur les marchés locaux et régionaux, tout en limitant les tensions sur les prix d'un produit incontournable dans le panier des ménages.

Supervisée par le directeur du commerce de la wilaya, en coordination avec les représentants de la Direction des services agricoles, l'opération concerne un stock global d'environ 1 932 tonnes de pommes de terre, constitué auprès des opérateurs adhérant au dispositif. Les quantités destinées à la commercialisation sont assorties de prix de référence oscillant entre 60 et 70 DA le kg.

Sur le terrain, les premières opérations de déstockage ont notamment concerné deux importantes quantités.

Quelque 300 quintaux ont été prélevés des chambres froides de l'opérateur Ammar Touat pour approvisionner les communes d'El Omaria, Médéa et Zoubiria. Un volume identique a été mobilisé à partir des installations de l'opérateur Mahfoudh Berriche, au profit des habitants de Béni Slimane et Bir Ben Abed.

Selon le directeur du commerce, les opérations de déstockage ont déjà permis de mettre sur le marché près de 677 tonnes de cette denrée stratégique. Sur le stock initial, 1 255 tonnes restent ainsi à écouler progressivement, conformément au programme arrêté en coordination avec les services agricoles et les opérateurs concernés.

Cette intervention n'a rien d'anodin. Elle intervient durant la période de transition entre deux campagnes agricoles, traditionnellement marquée par une disponibilité moins importante de la pomme de terre et un risque de tensions sur les prix.

En mobilisant les stocks constitués à cet effet, les pouvoirs publics entendent précisément combler ce déficit saisonnier et éviter toute rupture dans l'approvisionnement des marchés.

La situation devrait par ailleurs connaître une amélioration avec l'arrivée prochaine des premières récoltes de pomme de terre d'arrière-saison, attendues dans les prochains jours dans plusieurs wilayas de l'ouest et du sud du pays. D'ici là, le recours aux stocks stratégiques constitue un levier essentiel pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande. Les autorités locales assurent, de leur côté, que le déstockage se poursuivra de manière progressive et régulière à travers les différents sites de conservation de la wilaya.

Des contrôles sur le terrain sont également annoncés afin de suivre le circuit de distribution, de veiller au respect des prix de référence et de garantir que les quantités libérées parviennent effectivement aux consommateurs, à l'abri de toute pratique spéculative.

Au-delà des volumes mobilisés, c'est donc l'efficacité de leur acheminement vers les points de vente qui sera déterminante. Car si le déstockage permet de renforcer l'offre, son véritable impact se mesurera à la disponibilité du produit sur les étals et, surtout, à son prix réel pour les ménages.

C B. B.

TIZI-OUZOU

La campagne labours-semailles vise 7 000 ha dont 750 pour le blé dur

La campagne labours-semailles 2026-2027 a été officiellement lancée lundi 9 novembre à partir d'une exploitation agricole privée appartenant à l'agriculteur Ali Alili, dans la commune de Aïn Zaouïa, daïra de Draâ El Mizan.

La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du wali de Tizi-Ouzou, qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle campagne après avoir pris connaissance des dispositions techniques et organisationnelles présentées par Nadir Boussa, directeur des services agricoles (DSA) par intérim. Selon les indications communiquées par ce dernier, le programme d'emblavement pour la wilaya porte sur une superficie de 7 000 hectares, répartis entre 6 000 hectares de blé dur, 750 hectares de blé tendre et 200 hectares d'orge. Le blé dur demeure ainsi largement dominant dans les prévisions de la campagne. S'agissant des conditions de réalisation de ce programme, le responsable a assuré de la disponibilité des principaux intrants agricoles. Les semences, les engrais et les produits phytosanitaires sont annoncés en quantités suffisantes au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Il a également fait état de l'accompagnement technique destiné aux agriculteurs, dans le cadre des dispositifs mis en place par les services du secteur.

Ces prévisions peuvent être rapprochées des résultats de la campagne précédente.

En 2025-2026, la superficie effectivement emblavée dans la wilaya avait atteint 7 413,60 hectares, mobilisant près de 950 exploitants. Dans le détail, 6 222 hectares étaient consacrés au blé dur et 829,20 hectares au blé tendre. Les 362,40 hectares restants étaient affectés à l'orge et à l'avoine, sans ventilation précise disponible entre ces deux cultures. La production globale de cette campagne a finalement dépassé les 135 000 quintaux, alors que les prévisions initiales se situaient entre 175 000 et 178 000 quintaux, sur la base d'un rendement moyen attendu de 24 quintaux à l'hectare.

Le rendement effectivement constaté s'est établi autour de 18 quintaux à l'hectare. Pour sa part, la CCLS a collecté environ 115 000 quintaux, soit près de 80 % de son objectif de collecte.

Le programme annoncé pour 2026-2027, avec 7 000 hectares, marque ainsi un recul par rapport aux 7 413,60 hectares effectivement emblavés lors de la saison précédente.

S. A. M.

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:12

LABOURS-SEMAILLES À TIZI OUZOU

7.000 hectares à emblaver

CE SONT PLUS DE 7.000 HA des 83.842 ha de surface agricole utile (SAU) que les services agricoles de la wilaya ont préparé pour la nouvelle campagne de labours-semailles qui vient d'être lancée à Aïn Zaouïa, dans la daïra de Draâ El Mizan.

La cérémonie a été présidée par le wali Abou Bakr Essedik Boucetta qui a donné le coup de starter de la campagne des labours-semailles. Celle-ci a été lancée au lendemain des nouvelles dispositions prises par le président de la République, Abdelamdjid Tebboune, qui avait présidé la veille une réunion du Conseil des ministres consacrée au monde agricole et à sa refonte, une manière d'insuffler une nouvelle dynamique au secteur pour plus performances et en phase avec les potentialités du pays.

Le choix d'Aïn-Zaouia n'est pas fortuit. «Elle est incluse dans ce bassin céréalier de Draâ El-Mizan qui compte, à lui seul, plus de 2.000 ha de surface à emblaver», nous dit Nadir Boussa, le directeur par intérim des services agricoles (DSA) de la wilaya. L'opération concerne aussi d'autres basins céréaliers, comme Boghni, Tizi-Ghenif, Mekla, Fréha, et Ouaguenoun qui regroupent un peu plus de 700 exploitations dédiées aux céréales. Pour cette année, les services agricoles ont réservé 6.000 ha au blé dur, 700 ha au blé tendre, 250 ha à l'orge, 50 ha à l'avoine sans oublier les hectares réservés aux triticales et la multiplication de semences pour près de 1.200 ha.

A propos de semences, on a aussi appris que la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) dispose d'un stock de 34.102 q de semences pour tous les types de céréales, notamment le blé dur (26.747 q) et le blé tendre (6.855 q) ainsi que 15.368 q d'engrais de fonds (11.837 q) et de couverture (3.531 q). Une coopérative qui a déjà livré 974 q de blé dur et 110 autres de blé dur ainsi que 1.465 q d'engrais de fond pour booster les récoltes. D'ailleurs, cette dernière invite les céréaliculteurs à se présenter au niveau de son siège à Draâ Ben-Khedda.

Aussi, comme exigé par le président de la République, tous les moyens matériels et humains sont mis en place par la DSA et les céréaliers pour la réussite de cette campagne. C'est ainsi que l'on apprend qu'il a été mobilisé 736 tracteurs, 412 cultivateurs à dents, 274 cover crop (herses à disques), 642 charrues, 25 rouleaux, 52 semoirs, 38 épandeurs et 313 remorques.

■ Rachid Hammoutène



Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:12

BATNA

La campagne lancée



Dans le cadre de la stratégie nationale visant davantage de performances, la wilaya de Batna, pôle agricole majeur des Aurès, a donné le coup d'envoi officiel de la campagne des labours-semis pour la saison 2026-2027. Le lancement a été effectué depuis l'unité de production agricole Bakhouche-Messaoud, à Zana El Beïda.

La cérémonie a été présidée par le wali de Batna, Youcef Bechlaoui, en présence du président de l'APW, des autorités civiles et militaires, de parlementaires et des responsables locaux du secteur. Pour atteindre des rendements optimaux et renforcer les stocks stratégiques, les services agricoles ciblent cette saison une superficie globale de 80.050 ha consacrés aux céréales : 21 598 ha en céréaliculture irriguée pour sécuriser la récolte face au changement climatique, 3.027 ha dédiés à la multiplication des semences pour préserver le matériel végétal local et viser l'autosuffisance.

Pour garantir le déroulement optimal des travaux du sol, d'importants moyens matériels et administratifs ont été déployés : un parc de 7.808 engins et équipements agricoles, complété par 100 machines spécialisées de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). 16 points de distribution de semences répartis à travers la wilaya, 2 guichets uniques ouverts à Aïn Djasser et Boulehilat pour accélérer le traitement des dossiers de financement et le suivi des agriculteurs. S'adressant aux acteurs du secteur, le wali a exigé la levée immédiate de tous les freins administratifs.

Tout doit être mis en œuvre pour faciliter l'accès des céréaliculteurs aux engrais, semences et matériels. La totalité des superficies planifiées doit être exploitée dans le respect strict du calendrier agricole. Cette rigueur opérationnelle s'inscrit pleinement dans le plan national de réduction de la facture d'importation des céréales.

■ Barour Y.

وكالة الأنباء الجزائرية
ALGÉRIE PRESSE SERVICE
mardi 10 novembre 2026 13:34

Khenchela

Lancement de la campagne de récolte du safran



KHENCHELA - Le coup d'envoi officiel de la campagne de récolte du safran au titre de la saison agricole en cours a été donné, mardi dans la wilaya de Khenchela, avec des prévisions faisant état d'une production abondante et de haute qualité.

Samir Ghodbane, secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran et producteur de safran biologique dans la wilaya de Khenchela, a indiqué à l'APS que les premiers indicateurs de la campagne en cours "augurent d'une excellente productivité par rapport aux années précédentes", grâce à des conditions climatiques favorables ainsi qu'à l'expérience acquise par les agriculteurs et les investisseurs engagés dans la culture du safran, également connu sous l'appellation d'"or rouge".

Evoquant les exigences particulières de la culture du safran, M. Ghodbane a ajouté que la récolte nécessite "un réveil très matinal pour cueillir les fleurs de safran", avant de souligner qu'il est "préférable que l'opération se fasse à la lumière du jour pour garantir la préservation des caractéristiques de cette épice, suivie de l'étape de séparation des filaments rouges (appelées stigmates) avec un soin extrême".

Une tâche, a-t-il dit, généralement confiée aux femmes rurales avant le passage au processus de séchage, naturel ou mécanique, selon des normes scientifiques et des mesures sanitaires strictes afin de garantir la qualité du produit, son goût, sa couleur et ses propriétés nutritionnelles et antioxydantes.

M. Ghodbane a également affirmé que les exploitations vouées à la culture du safran dans la wilaya de Khenchela produisent, selon des analyses, un safran "de haute qualité grâce à une teneur élevée en crocine (composé chimique naturel responsable de la couleur rouge-orangé du safran, ndlr) qui peut atteindre les 20%".

Le même investisseur a également indiqué que la culture du safran, pratiquée par les agriculteurs depuis 12 ans, a connu une forte expansion en raison des revenus importants qu'elle génère pour les producteurs lorsqu'ils parviennent à commercialiser toute leur production, étant donné que le prix du gramme de cette plante atteint les 2.000 dinars.

Les producteurs de safran aspirent selon M. Ghodbane, à élargir la commercialisation en trouvant des débouchés pour l'exportation de ce produit recherché vers les marchés internationaux et ce, en adoptant les techniques les plus modernes pour le traitement et l'emballage du produit final.

Le secrétaire général de l'Association algérienne pour la promotion du safran a, par ailleurs, appelé à "intégrer la recherche scientifique dans le développement de la filière du safran" et à "faciliter les procédures d'étiquetage et de commercialisation de ce produit, notamment auprès des laboratoires pharmaceutiques, aussi bien au niveau national qu'international".

Une telle démarche permettrait, selon lui, de donner une nouvelle dimension à la culture du safran, en la faisant passer d'une activité traditionnelle à une véritable filière économique, créatrice d'emplois et susceptible de contribuer à la diversification des exportations nationales hors hydrocarbures.

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:12

CONSTANTINE

Les agriculteurs mettent leurs doléances sur la table

La préparation de la campagne des labours-semailles 2027 a réuni récemment autour du wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche, les acteurs de la filière agricole. Au programme : lever les contraintes que rencontrent les agriculteurs et améliorer les conditions de production. L'enjeu affiché est de renforcer les capacités productives et de contribuer à la sécurité alimentaire nationale. La prise en charge des préoccupations des professionnels figure parmi les priorités de cette préparation. La réunion a ainsi examiné les difficultés rencontrées par les agriculteurs dans leurs rapports avec les établissements bancaires et la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

Lors de la réunion susmentionnée, le chef de l'Exécutif a insisté sur le renforcement de la coordination entre l'administration et les agriculteurs. Il a prôné une approche anticipative pour identifier et résoudre les contraintes. Il a rappelé le rôle central des professionnels dans la consolidation de la sécurité alimentaire. Selon lui, l'amélioration de la productivité exige la mobilisation de tous les intervenants, ainsi qu'une exploitation rationnelle et durable des ressources hydriques. Le directeur des services agricoles a présenté un exposé technique. Il y a dressé l'état du foncier agricole et le bilan de la campagne 2025-2026. Il a aussi présenté les objectifs fixés pour accroître la production et moderniser les méthodes d'exploitation. Les préoccupations des agriculteurs et de leurs représentants ont également été exposées. «Le représentant de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et ceux de la CCLS ont apporté des éclaircissements sur les questions soulevées», précise le communiqué.

91.000 HA DE CÉRÉALES D'HIVER

La campagne 2027 a occupé une large part des échanges. Ceux-ci ont porté sur le niveau de préparation des différents intervenants. Ils ont aussi porté sur les mesures nécessaires au bon déroulement de la campagne, notamment la disponibilité des semences, des engrais et du matériel agricole. Parmi les priorités retenues, figurent l'accompagnement des agriculteurs et la levée des obstacles administratifs et techniques. S'y ajoute le renforcement de la coordination sur le terrain entre les services concernés et les coopératives. L'objectif est d'étendre les superficies emblavées et d'améliorer les rendements. Pour les céréales d'hiver, selon les données du communiqué de la wilaya, les objectifs portent sur 91.000 ha. Cette programmation s'inscrit dans les orientations nationales visant à accroître la production agricole, à consolider la sécurité alimentaire et à renforcer la souveraineté alimentaire du pays. En clôture, le wali a plaidé pour la poursuite de réunions régulières avec les



agriculteurs afin d'assurer «une prise en charge effective de leurs préoccupations». Il a souligné la nécessité de traiter les difficultés relevant des compétences locales. Les dossiers exigeant une intervention supérieure seront transmis aux instances centrales. Il a enfin promis le suivi des mesures engagées et la coordination entre tous les acteurs du secteur.

■ Yousra Salem

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:12

RONGEURS DES CHAMPS

La DSA sonne l'alerte

Les conditions climatiques actuelles, propices à la multiplication des rongeurs, font peser une menace sur les cultures, singulièrement durant les premiers stades de croissance des plants. Face à l'apparition de souris des champs sur plusieurs parcelles, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Constantine a adressé un avertissement aux céréaliculteurs. Dans un avis de sensibilisation destiné aux exploitants rendu public dimanche, la DSA invite ces derniers à redoubler de vigilance et à intensifier la surveillance de leurs terres. Elle recommande aux agriculteurs ayant déjà entamé la préparation des sols et les semis au titre de la campagne agricole en cours, en particulier ceux dont les parcelles ont été touchées par ce rongeur lors de la saison précédente, une attention particulière. Un accompagnement des producteurs dans cette lutte est également envisagé, en mettant à leur disposition les subdivisions et délégations agricoles. Les services agricoles insistent sur la nécessité d'un repérage précoce des foyers d'infestation.

Celui-ci passe par l'inspection régulière des superficies emblavées et la recherche de terriers actifs, signe avéré de la présence et de la progression de ces rongeurs. Une telle démarche permet de circonscrire les zones atteintes et d'adopter, en temps utile, les dispositions propres à enrayer l'extension des infestations et à prévenir l'aggravation des dommages aux cultures. La DSA rappelle enfin qu'aucun relâchement n'est admissible dans le suivi des parcelles, notamment dans les secteurs où la présence de souris des champs avait été signalée durant la campagne précédente. Elle exhorte les agriculteurs à intervenir sans attendre l'apparition de dégâts visibles afin de mettre en œuvre les mesures préventives et curatives appropriées, en concertation avec les services techniques compétents.

■ Y. S.